

Plan d'action régional en santé publique 2015-2020 Abitibi-Témiscamingue

Contexte	Découlant des orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux et des spécificités de notre région, le Plan d'action régional en santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue 2015-2020 (PAR) vient identifier les éléments à mettre en œuvre par la direction de santé publique afin de maintenir et d'améliorer la santé de la population et de réduire les inégalités sociales de santé. Il s'articule autour d'un axe transversal et de quatre axes d'intervention.		
Mission	La direction de santé publique s'insère dans la Mission du CISSS : Maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population de la région en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité contribuant ainsi au développement social et économique de l'Abitibi-Témiscamingue		
Vision	Agir ensemble pour la santé de la population de l'Abitibi-Témiscamingue		
Principe	Offrir des services d'une façon équitable d'un territoire à l'autre pour que chaque citoyen dispose des mêmes chances de se réaliser dans un environnement favorable à sa santé		
Acteurs / partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le réseau de la santé et des services sociaux ■ Les municipalités et municipalités régionales de comtés ■ Les commissions scolaires et écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les services de garde éducatifs à l'enfance ■ Les organismes communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les milieux de travail ■ Les ministères et organismes publics

Fondements sur lesquels s'appuie le plan d'action

<p>La santé est définie par la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assurer d'une manière acceptable pour elle-même et pour les groupes dont elles font partie.</p> <p>La santé est déterminée par des caractéristiques individuelles, des milieux de vie et plus largement les systèmes et le contexte global qui influence la vie en société</p>	<p>Les quatre fonctions essentielles de santé publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ la surveillance continue de l'état de santé de la population et de ses déterminants; ■ la promotion de la santé de la population; ■ la prévention des maladies, des problèmes psychosociaux et de traumatismes; ■ la protection de la santé et de la population. 	<p>Le PAR constitue l'offre de services de santé publique en Abitibi-Témiscamingue qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ des services à offrir directement à la population ◇ des activités de soutien et d'accompagnement ◇ des collaborations inter directions et intersectorielles <p>Le PAR nous permettra d'offrir une réponse adaptée aux besoins et la mise en place d'actions complémentaires à celles qui sont actuellement soutenues par nos partenaires</p>
---	--	--

Axes d'action

AXE 5 – La surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants

Les services de cet axe soutiennent les 4 axes d'intervention en :

- ◇ diffusant de l'information sur les caractéristiques de la population et les problèmes sociaux et de santé
- ◇ en soutenant l'appropriation et l'utilisation de ces informations à des fins de planification

Axe 1 – Le développement global des enfants et des jeunes	Axe 2 – L'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires	Axe 3 – La prévention des maladies infectieuses	Axe 4 – La gestion des risques et des menaces pour la santé et la préparation aux urgences sanitaires
<ul style="list-style-type: none"> ■ Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance ■ Services de soutien aux pratiques parentales ■ Collaboration avec les partenaires pour la planification et la mise en œuvre des interventions visant le développement global des enfants et des jeunes (ex. : école en santé) ■ Services dentaires préventifs adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Soutien d'initiatives favorisant le développement et le renforcement des capacités des individus et des communautés d'agir sur leurs conditions de vie et leur environnement ■ Collaboration à l'élaboration, la planification et à la mise en œuvre d'initiatives et de politiques publiques favorables à la santé ■ Services relatifs à la mise en application des programmes de santé au travail ■ Services de lutte au tabagisme ■ Soutien au déploiement du programme intégré de lutte aux maladies chroniques 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Services de prévention des maladies évitables par la vaccination ■ Services intégrés de dépistage et de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang ■ Collaboration à la mise en œuvre de mesures de prévention de la transmission des maladies infectieuses (grippe, infections nosocomiales) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Évaluation des risques pour la santé ■ Services de protection pour les maladies à déclaration obligatoire, les signalements, et les éclosions ■ Collaboration aux services de prévention et de planification des situations d'urgence et de sinistres d'origine environnementale

Mécanisme de suivi

Suivi de l'implantation des services : tableaux de bord (ententes de gestion et d'imputabilité, planification stratégique), rapport annuel

5 chantiers prioritaires en cours

